



ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Restitution de la **CONCERTATION**

Phase de diagnostic

Réunions publiques
18 et 26 juin 2013
Salles Leclanché et
Michel-de-l'Hospital

SOMMAIRE

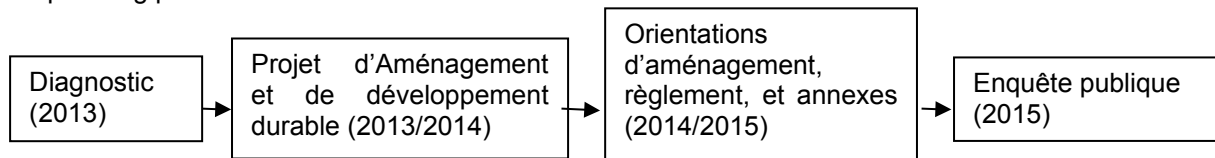
SOMMAIRE.....	2
Préambule.....	3
I/ Méthode de la concertation et déroulement des réunions.....	4
II/ Analyse des questionnaires et restitution de la concertation.....	6
Le partage du diagnostic.....	7
Les Enjeux.....	8
Enjeux les plus partagés.....	8
Les Pistes d'action.....	9
Synthèse et contributions libres.....	10

PRÉAMBULE

Depuis le mois de janvier 2013, la Ville de Clermont-Ferrand a débuté le travail d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), document qui remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS).

Le diagnostic est la première étape. Cet état des lieux comporte un volet urbain et un volet environnemental, et doit servir de base à l'identification des grands enjeux du territoire.

Le planning prévisionnel est le suivant :



Deux groupements de bureaux d'étude - l'agence DBW en charge du volet urbain, méthodologique et juridique, et la société Ingedia, en charge du volet environnemental - assistent la Ville dans ce travail.

Mais le PLU, parce qu'il dessine la ville de demain, intéresse tous les citoyens. Il est donc important que le plus grand nombre participe à son élaboration.

Trois conférences sur les thèmes de l'habitat, du paysage urbain et des mobilités, ont été données au 1^{er} semestre 2013 pour sensibiliser le public aux nouveaux enjeux de l'urbanisme. Avec ce diagnostic, la Ville est entrée dans une phase plus opérationnelle et a lancé une concertation afin de partager avec les clermontois les premiers éléments de constat et d'enjeux du territoire.

Deux réunions publiques se sont tenues les 18 et 26 juin 2013, dans les salles Leclanché et Michel de l'Hospital, et ont rassemblé près de 150 personnes.

Après une présentation par les bureaux d'étude, en charge du dossier, des premiers éléments de diagnostic (Cf diaporama), les participants ont été invités à apporter leur contribution par un travail collectif mené sous forme d'ateliers.

Ce travail participatif et collaboratif a tout d'abord permis de vérifier l'engagement de nos concitoyens. Il a ensuite permis de partager et d'approfondir le diagnostic. C'est une première étape dans la **co-construction du projet urbain avec les habitants.**

Informations Pratiques :

◆ Pour tout renseignement complémentaire, un petit livret d'information « PLU- des constats aux enjeux » est disponible à la mairie, et sur le site internet de la Ville.

◆ Des contributions peuvent être déposées soit par mail à contact@ville-clermont-ferrand.fr, soit sur un registre dédié et disponible à l'accueil de l'urbanisme, 97 avenue du Limousin, aux heures et jours d'ouverture habituels de la mairie.

◆ Le porter à connaissance (PAC) de l'Etat est mis à la disposition du public à l'accueil de l'urbanisme pendant toute la durée d'élaboration du PLU.

* Le porter à connaissance est l'acte de procédure par lequel le Préfet informe la commune des prescriptions, servitudes et toutes dispositions utiles à l'élaboration d'un document d'urbanisme.

I/ MÉTHODE DE LA CONCERTATION ET DÉROULEMENT DES RÉUNIONS

Après la présentation, par Yves Bories de l'agence DBW et Katia Héritier d'Ingedia, du diaporama sur les premiers éléments de constats et d'enjeux émanant du diagnostic (disponible sur le site internet, rubrique concertation PLU), les participants sont invités à mener un travail par groupe.



Salle Leclanché – 18 juin 2013



Salle Michel de l'Hospital – 26 juin 2013

Les participants, déjà installés par petits groupes autour de tables, peuvent prendre connaissance des questionnaires mis à leur disposition.

Chaque table dispose d'un des trois questionnaires suivants :

- **Le questionnaire sur le partage du diagnostic**

Il est demandé aux participants de répondre à la question suivante : « Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, avec les constats et propositions suivantes ? »

Les propositions concernent 6 thèmes :

- la mobilité,
- la démographie et le logement,
- la consommation foncière,
- le tissu urbain,
- la biodiversité et le paysage,
- l'économie et l'attractivité.

Il est possible de préciser, justifier son choix ou développer d'autres éléments de constat non mentionnés.

CONCERTATION Phase diagnostic

QUESTIONNAIRE PARTAGE DIAGNOSTIC

**PLAN L
D'URB
CLERMONT-FE**

Êtes-vous plutôt : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, avec les constats et propositions suivantes ?

Mobilité

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord
Omniprésence de la voiture dans la Ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surdimensionnement des espaces dédiés à la voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trafic très important notamment en centre ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prééminence de la voiture particulière sur tous les autres modes de déplacement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

• **Le questionnaire sur les enjeux**

Il est demandé aux participants de « hiérarchiser en classant du plus important au moins important pour le devenir de la ville, les enjeux identifiés ci-après » :

- la nature en ville, la biodiversité,
- l'accueil de nouveaux habitants,
- le développement économique et l'attractivité du territoire,
- le logement,
- l'équité et la solidarité,
- une ville vivante,
- une ville durable,
- la prise en compte des risques et nuisances,
- la maîtrise des déplacements,

Hiérarchisez, en classant du plus important [1] au moins important pour les enjeux identifiés ci-après

❶ **La nature en ville, la biodiversité**

- Protéger les zones vertes existantes (Côtes de Clermont, Puy-de-Fr)
- Créer une trame verte et une trame bleue (découverte des cours d'eau)
- Développer les jardins familiaux et l'agriculture de proximité
- ...

❷ **L'accueil de nouveaux habitants**

- Retrouver la jauge de population de 1975 (156 763 habitants au maximum)
- ...

❸ **Le développement économique et l'attractivité du territoire**

- Accueillir de nouveaux emplois,
- Accueillir de grands équipements structurants, de grands événements

Il est possible de préciser, justifier ses choix ou développer une autre thématique non mentionnée.

• **Le questionnaire sur les pistes d'action**

Il est demandé aux participants de répondre à la question suivante « Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, avec les objectifs suivants ? » puis de les hiérarchiser de la plus importante à la moins importante.

CONCERTATION
Phase diagnostic

QUESTIONNAIRE
PISTES D' ACTIONS

PLAN LOCAL D'URBANISME
CLERMONT-FERRAND

Il y a 11 propositions :

- stopper l'étalement urbain,
- sanctuariser les zones vertes,
- créer de nouveaux logements et accueillir de nouveaux habitants,
- accueillir de nouveaux emplois,
- assurer la mixité sociale au sein de chaque quartier,
- identifier un potentiel de densification raisonné,
- contraindre davantage les déplacements en véhicule particulier,
- favoriser les modes doux de déplacement,
- lutter contre les nuisances sonores,
- créer plus d'espaces verts,
- accueillir des locaux d'activité et de commerce au sein de chaque quartier.

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, avec les objectifs suivants ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord
❶ Stopper l'étalement urbain, contraindre le développement dans l'enveloppe urbanisée actuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❷ Sanctuariser les zones vertes (Côte de Clermont, Puy-de-Fr, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❸ Créer de nouveaux logements et accueillir de nouveaux habitants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❹ Accueillir de nouveaux emplois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❺ Assurer la mixité sociale au sein de chaque quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Il est possible de préciser, justifier ses choix ou développer une autre d'action possible.

Chacun des groupes doit débattre pour remplir collectivement son questionnaire.

Le débat dure environ 30 minutes au terme desquelles chaque table désigne un rapporteur qui fait une restitution orale synthétique du travail.

Les groupes qui répondent au questionnaire sur le partage du diagnostic doivent présenter oralement les 3 constats qui leur semblent les plus importants et qui sont les plus partagés.

Les autres groupes, selon leur questionnaire, doivent présenter les 3 enjeux ou les 3 pistes d'action considérés comme prioritaires par le groupe.

Lors de la restitution orale des travaux, 3 thèmes ressortent plus particulièrement :

- la création d'emploi et le développement économique : **cité 10 fois sur 16**, soit 62%,
- les mobilités (intermodalité, amélioration des transports en commun, modes doux) : **cité 8 fois sur 16**,
- la nature en ville : **cité 6 fois sur 16, mais 11 fois** si on englobe la lutte contre l'étalement urbain, les risques et les nuisances.

Les questionnaires, qui ont été complétés par les groupes, sont collectés par la Direction de l'urbanisme pour une analyse plus fine des réponses.

III/ ANALYSE DES QUESTIONNAIRES ET RESTITUTION DE LA CONCERTATION

Au total, ce sont 23 questionnaires :

- 7 questionnaires sur le partage du diagnostic,
- 8 questionnaires sur les enjeux,
- 8 questionnaires sur les pistes d'action,

qui sont analysés par le service études et programmation de la direction de l'urbanisme.

1. Analyse des réponses aux questionnaires

Le questionnaire peut s'étudier selon trois niveaux d'analyse.

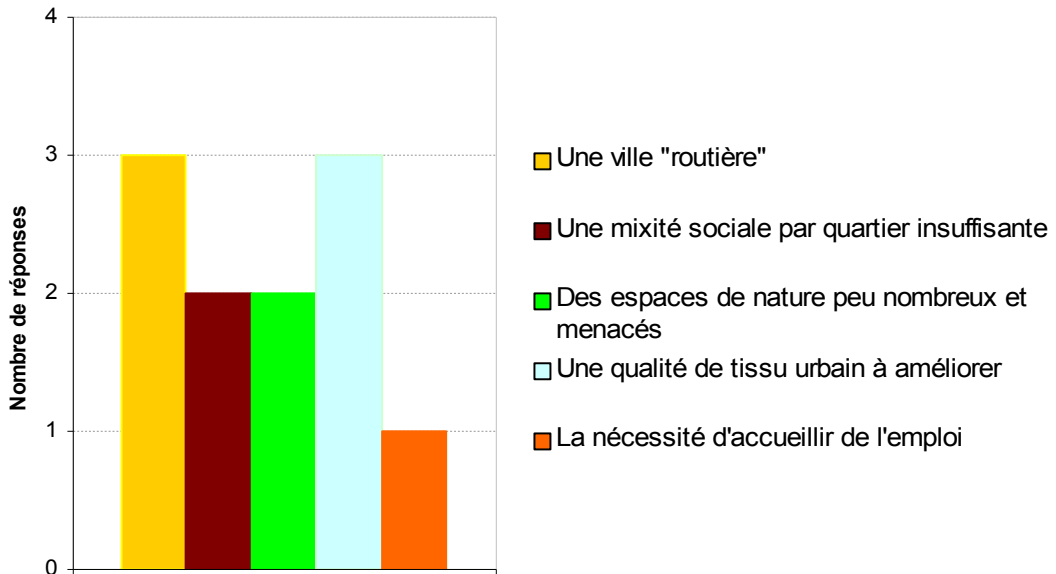
Dans un premier temps, chaque groupe a hiérarchisé les thèmes proposés du plus important au moins important, puis il en a choisi 3, qui sont les thèmes prioritaires. On peut donc faire un classement des thèmes les plus cités (graphiques ci-après).

Dans un deuxième temps, il est possible d'étudier les réponses apportées aux questions précises posées sur chaque thème sous la forme « tout à fait d'accord / plutôt d'accord / plutôt pas d'accord / pas du tout d'accord » (camemberts ci-après).

Enfin, les participants ont pu s'exprimer librement et proposer leurs visions et leurs attentes sur le territoire.

LE PARTAGE DU DIAGNOSTIC

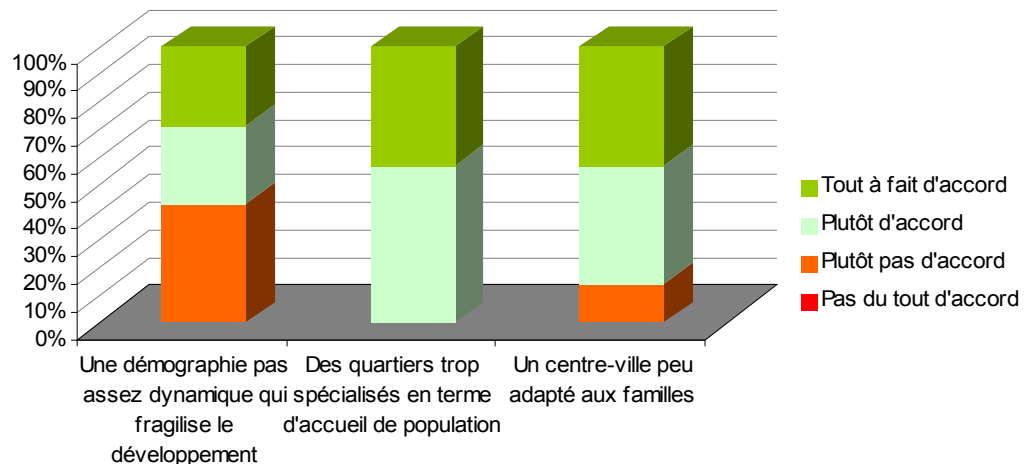
Constats les plus partagés



Les participants partagent le constat d'une ville où la voiture est omniprésente même au centre, la nature insuffisante et les franges urbaines menacées (côtes de Clermont).

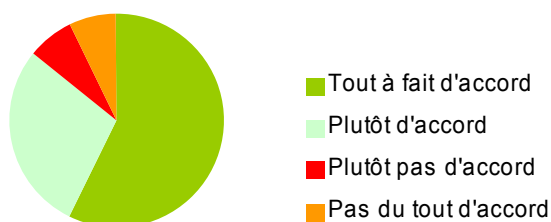
Ils réclament une Ville « agréable » et sont attachés à la qualité des espaces publics et à la préservation du patrimoine bâti. Les réponses indiquent que l'urbanisation ne respecte pas assez les caractéristiques du territoire (notamment le relief), qu'une attention accrue doit être portée au patrimoine industriel et aux espaces publics.

Ils s'intéressent à la vie des quartiers, en plébiscitant la mixité sociale et une meilleure répartition géographique des logements sociaux.

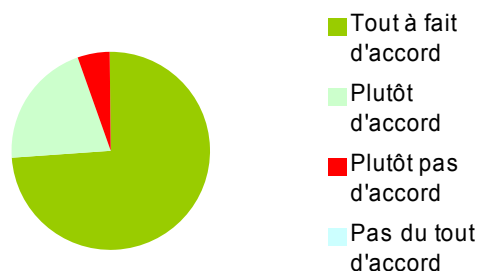


85% des réponses aux questionnaires indiquent que le centre-ville est peu adapté aux familles (c'est-à-dire aux enfants), mais seulement 57% pensent que le développement est pénalisé par le manque de dynamisme de la démographie.

Une surconsommation foncière et un étalement urbain qui génère des nuisances



Un déficit de nature en ville

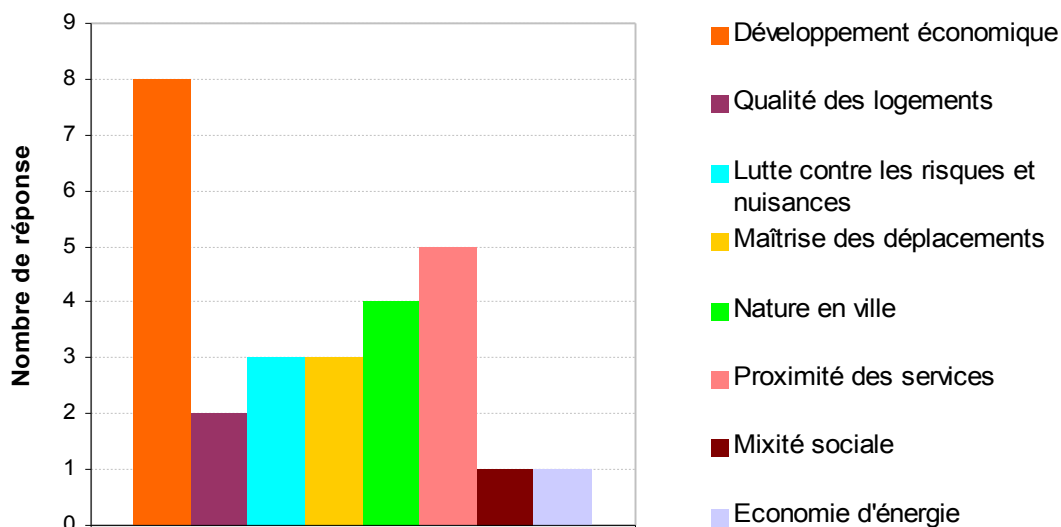


Les questions relatives au cadre de vie et à l'environnement font également l'objet d'un consensus.

Les participants font part d'un déficit de squares, parcs et jardins dans la ville et notent que l'étalement urbain provoque une consommation accrue de foncier, notamment dans les zones agricoles et naturelles, ainsi que des nuisances telles qu'une augmentation de la circulation automobile, de la pollution et du bruit.

LES ENJEUX

Enjeux les plus partagés



Le développement économique est considéré comme l'enjeu majeur du territoire clermontois, par l'accueil de nouveaux emplois mais également de grands équipements structurants et de grands événements sportifs et culturels.

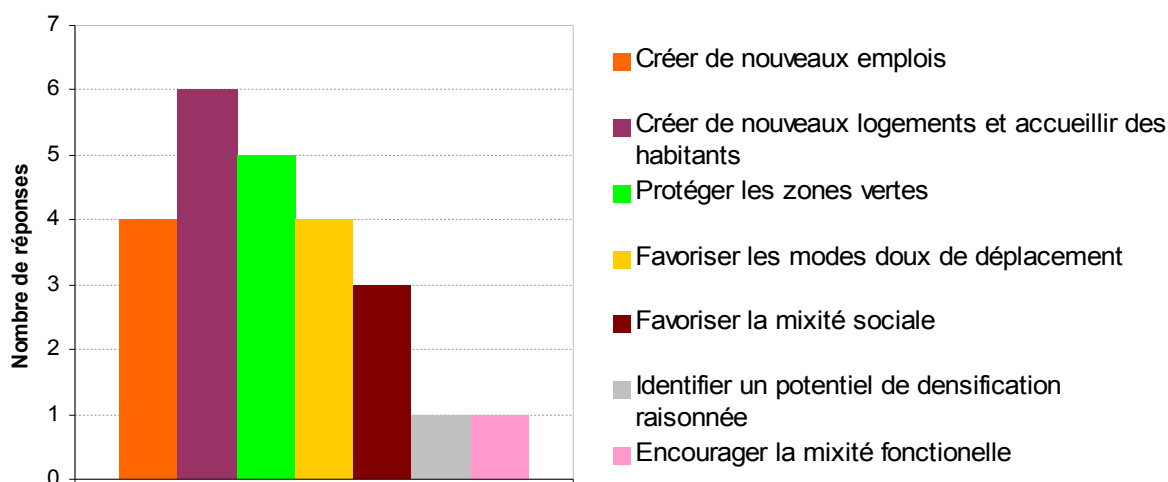
Les participants sont attachés à la vie de leur quartier et souhaitent que la Ville soit « vivante » en assurant des structures, commerces et services de proximité, et en encourageant la réintégration de l'emploi au sein du tissu urbain.

L'environnement et le cadre de vie est également un enjeu pour la ville de demain avec la préservation des zones vertes existantes, la découverte des cours d'eau et la création de continuités végétales. Les participants souhaitent une meilleure prise en compte du risque d'inondation, des nuisances sonores et plus généralement de la santé et de la sécurité des personnes.

L'amélioration du cadre de vie passe également par une meilleure maîtrise des déplacements, et une politique en faveur des transports en commun et des modes doux.

LES PISTES D'ACTION

Pistes d'action les plus partagées

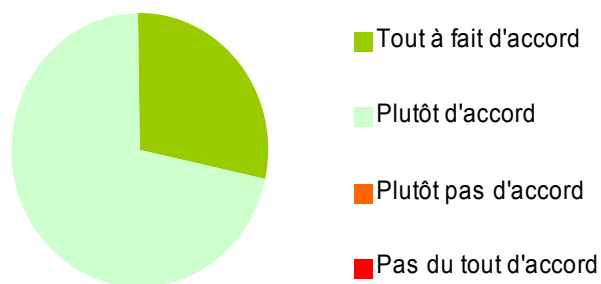


Parmi les actions proposées, les participants citent en premier la construction de nouveaux logements car c'est un préalable nécessaire à la création de nouveaux emplois. L'accueil de nouveaux habitants est une conséquence des deux autres objectifs.

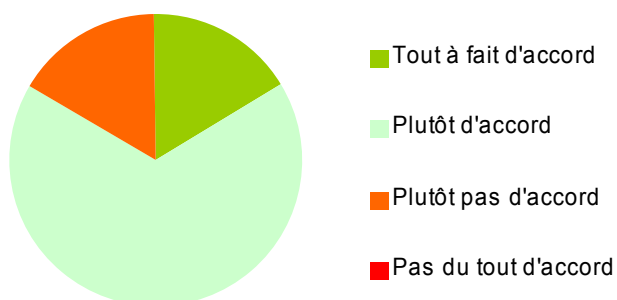
Ils demandent à l'unanimité la sanctuarisation des zones vertes telles que les côtes de Clermont ou le puy de Crouel, ainsi que la création d'espaces verts dans la ville sous forme de squares et de parcs.

Ils sont également favorables à l'identification d'un potentiel de densification raisonnée au sein de chaque quartier, et donc par conséquent d'accord avec le fait de contraindre le développement dans l'enveloppe déjà urbanisée.

Identifier un potentiel de densification raisonnée par quartier



Contraindre davantage les déplacements en voiture



Les participants sont majoritairement favorables à une contrainte de la circulation automobile au bénéfice d'autres modes de déplacement ainsi qu'à la multiplication de chemins piétons, de zones 30 et de pistes cyclables.

SYNTHÈSE ET CONTRIBUTIONS LIBRES

Les participants sont particulièrement soucieux du développement économique et de la faculté de la Ville à créer des emplois en attirant des entreprises.

Ils sont préoccupés par le vieillissement de la population, et considèrent que l'emploi est un facteur essentiel pour conserver une population jeune et compétitive sur le plan national. Toutefois, certains expriment leur crainte d'une désertification du territoire auvergnat au profit du développement économique de la seule métropole clermontoise.

L'amélioration des modes de déplacement est une préoccupation importante. Les participants parlent d'une ville routière, et souhaitent le développement de pistes cyclables, de zones piétonnes et une meilleure desserte des quartiers en transport en commun. Ils sont moins enclins toutefois à accepter les contraintes qui en découlent, comme le stationnement payant ou la réduction de l'emprise des voiries.

Enfin, le besoin de nature en ville, et plus généralement la protection de l'environnement - sanctuarisation des zones vertes, redécouverte de la Tiretaine, lutte contre la pollution et le bruit, prise en compte des risques – apparaissent comme des enjeux essentiels pour la qualité de vie des habitants.

Les participants ont pu faire des remarques en complément des questions posées dans les questionnaires.

Sur le partage du diagnostic, les habitants sont très attentifs au cadre de vie et à l'équité sociale. Ils décrivent :

- des quartiers trop spécialisés et enclavés (quartiers Nord, Saint Jacques, Les Vergnes, Fontaine du Bac),
- un risque de gentrification sur le centre-ville,
- une ville trop minérale et un déficit de nature dans les projets urbains,
- des pollutions et des nuisances sonores liées à la circulation automobile,
- des friches urbaines de plus en plus nombreuses (gare routière, Hôtel Dieu, anciens abattoirs, ancienne école des Beaux Arts...).

L'attente est également forte en matière de qualité des espaces publics et d'une Ville « agréable ».

Sur les enjeux et les pistes d'action, les participants proposent diverses idées qui concernent principalement trois thèmes :

- Environnement, développement durable et cadre de vie

- découvrir et paysager la Tiretaine,
- améliorer la qualité des entrées de ville,
- développer une démarche globale environnementale, urbaine et paysagère,
- créer une trame verte,
- préserver et réhabiliter le bâti ancien avant de construire du neuf.

- Déplacements :

- améliorer la desserte des quartiers en transport en commun,
- améliorer la continuité des pistes cyclables,
- hiérarchiser les voiries pour diminuer le trafic automobile et identifier des potentiels de mutation,
- limiter la voiture en centre-ville.

- Economie et attractivité

- développer l'économie sociale et solidaire ainsi que des métiers durables,
- encourager la liaison LGV avec Paris.

- aménager le quartier de la gare pour lui donner une image qualitative de « porte d'entrée » de l'agglomération.

Plusieurs personnes s'interrogent également sur la pertinence d'un PLU communal alors que les enjeux du territoire concernent l'agglomération.

Sur ce point, il convient de préciser que la Ville s'inscrit dans le cadre juridique des compétences transférées aux collectivités. Elle concentre en tant que ville-centre de l'agglomération des enjeux supra-communaux mais qui sont appréhendés dans le PLU à des échelles territoriales pertinentes.